

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 13 novembre 1970

La séance est ouverte à 11 heures.

QUESTION DE PRIVILÈGE

L'HONORABLE M. PEPIN—ÉLUCIDATION D'UNE RÉPONSE
CONCERNANT LA RYERSON PRESS—DÉPÔT DE LA
CORRESPONDANCE

[Traduction]

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, en réponse hier à une question du député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) qui essayait de m'aider—et je lui en sais gré—au sujet de l'affaire Ryerson, je voulais simplement lui dire que cette compagnie ne m'avait fait aucune demande particulière d'assistance financière. Je me proposais de déposer la correspondance, que j'avais alors en main, lorsque je constatai que la lettre de M. Brisbin portait le mot «Confidentiel». C'est alors que je passai d'une explication à une autre sur la teneur de cette correspondance.

Je crains que mes propos, que je relève à la page 1092 du hansard, «sans faire allusion à la possibilité d'une prise en charge», n'aient induit la Chambre en erreur. Donc afin d'éviter toute confusion, maintenant que M. Brisbin a remis des copies de son dossier, puis-je remettre des copies du mien aux députés de la Chambre et déposer ladite correspondance?

M. l'Orateur: Le ministre demande à la Chambre l'autorisation de déposer la correspondance dont il a parlé. La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

AFFAIRES COURANTES

L'ÉNERGIE ATOMIQUE

DÉCLARATION DU MINISTRE À L'OCCASION DE LA
DIVERGENCE DU RÉACTEUR DE LA CENTRALE
GENTILLY

[Français]

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur et le plaisir d'annoncer un événement qui sort de l'ordinaire. Il s'agit de la divergence hier soir du réacteur de la centrale nucléaire Gentilly, située sur la rive sud du Saint-Laurent, non loin de Trois-Rivières.

Gentilly n'est pas seulement la première centrale nucléaire du Québec, c'est aussi la première de son espèce. C'est un prototype. Comme les autres centrales nucléaires en service ou en construction au Canada, Gen-

tilly utilise de l'uranium naturel comme combustible et de l'eau lourde comme modérateur, mais alors que le caloporteur des autres centrales canadiennes est de l'eau lourde pressurisée, le caloporteur de Gentilly est de l'eau ordinaire bouillante.

Compte tenu des nombreuses difficultés et des complications prévisibles ou imprévisibles auxquelles on peut s'attendre dans un tel projet, on aurait très bien compris que les responsables ne fixent pas de date limite pour la construction. Eh bien, l'équipe «Énergie Atomique-Hydro-Québec» s'est fixé un calendrier de quatre ans.

Pourtant, en dépit des nouveautés technologiques, en dépit d'une grève ayant paralysé les travaux pendant cinq mois, en dépit des retards apportés dans la livraison de composants importants et en dépit de nombreux autres problèmes, l'équipe «Énergie Atomique-Hydro-Québec» a relevé son propre défi. La première pelletée de terre a été symboliquement enlevée en octobre 1966 et les travaux d'excavation ont commencé le 2 novembre suivant.

Les ingénieurs et les technologistes de la province de Québec ont joué un très grand rôle dans la conception et dans la construction de Gentilly, comme l'avaient prévu les signataires de l'entente fédérale-provinciale. Le personnel de l'Hydro-Québec et celui de plusieurs entreprises industrielles québécoises ont participé à toutes les phases de la conception ou de la construction de Gentilly. Des agents de l'Hydro-Québec ont été initiés aux techniques d'exploitation des centrales nucléaires. Tous les documents et tous les plans relatifs à Gentilly ont été rédigés dans les deux langues officielles du Canada. La partie non nucléaire de la centrale a été conçue par des ingénieurs conseil québécois. L'Hydro-Québec a joué le rôle d'entrepreneur principal sur le chantier de construction de la centrale.

Grâce à la centrale Gentilly, le Québec a maintenant les connaissances, l'expérience et la compétence voulues pour construire, quand il faudra, d'autres centrales nucléaires.

Pour terminer, monsieur l'Orateur, je tiens à rendre hommage à tous ceux qui ont participé à la réalisation de Gentilly. Je les félicite pour leur magnifique travail et je les félicite aussi de nous avoir prouvé que les barrières et les frontières dont on parle tant ces jours-ci n'empêchent nullement les hommes de bonne volonté de coopérer constructivement. La science nucléaire est bel et bien vivante dans la province de Québec.

● (11.10 a.m.)

[Traduction]

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, je voudrais très brièvement me joindre au ministre pour féliciter les responsables de cette entreprise et de cette innovation en vue de la production d'énergie par ce nouveau moyen. Je me réjouis tout particulièrement